



Bulletin Officiel

N° 4034 Mardi 31 Janvier 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 2

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORBTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE

LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT » 3-5

CLOTURES DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE «STB 2011» 6

EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI LEASING 2011» 6

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- SICAV SECURITY
- SICAV AXIS TRESORERIE
- GENERALE OBLIG – SICAV
- SICAV L'EPARGNANT

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

-SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Sotuver informe ses actionnaires qu'un incident est survenu le vendredi 20 janvier 2012 au niveau de l'atelier de fusion provoquant l'arrêt de la production.

Les équipes du constructeur ont été dépêchées le jour même et ont entrepris les réparations nécessaires.

Il est à noter que la société dispose d'un stock suffisant pour répondre à la demande actuelle. Aussi la Sotuver prendra toutes les mesures nécessaires pour honorer tous ses engagements dans les délais prévus.

La société communiquera en temps opportun la date de reprise de la production.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Les indicateurs d'activité de « Tunisie Leasing » relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans le prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1.Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Dates d'approbation de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause :

Les conseils d'administration de « Tunisie Leasing » et de la « SIMT » réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing ».

3. Date prévisionnelle de la réunion des assemblées générales des sociétés fusionnantes pour approuver le projet de fusion :

Le 22 mars 2012.

4. Motifs et buts de l'opération :

L'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et aux termes des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, « Tunisie Factoring » ne peut posséder d'actions de « Tunisie Leasing », dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de « Tunisie Factoring » le reliquat des actions formant le capital de la « SIMT » afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de « Tunisie Leasing » tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la « SIMT » et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.

Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la « SIMT » a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de « Tunisie Leasing » l'unique actionnaire de la « SIMT ».

- Suite -

5. Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la « SIMT », seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la « SIMT » depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la « SIMT », société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

6. Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation de la société « SIMT » a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.

L'évaluation de « Tunisie Leasing » retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action « Tunisie Leasing ».

6.1. Evaluation de la société absorbante « Tunisie Leasing »

« Tunisie Leasing » étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

6.2. Evaluation de la société absorbée « SIMT »

L'évaluation de la « SIMT » a été effectuée par « DELTA CONSULT », société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

6.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la « SIMT » a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

6.2.2. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	Valeur de l'action
Actif net comptable corrigé	129,780 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT

Le prix retenu de l'action « SIMT » est de 129,780 DT.

7. Parité d'échange ¹ :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de « Tunisie Leasing » (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « Tunisie Leasing ».

8. Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires :

L'opération de fusion engendrera une « prime de fusion »² qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de « Tunisie Leasing ».

L'apport net de la « SIMT » à « Tunisie Leasing » s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de « Tunisie Leasing » au capital de la « SIMT » étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion² qui sera inscrite au bilan de « Tunisie Leasing » dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

- Suite -

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion ³ (en DT)
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

¹ Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

- a-** La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions « Tunisie Leasing » pour 100 actions « SIMT ») sur la base des valeurs retenues des actions « Tunisie Leasing » (34,724 DT l'action) et « SIMT » (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions « SIMT » ($5.320.980 \text{ DT} = 129,780 \text{ DT} * 41.000 \text{ actions}$) et celle des actions « Tunisie Leasing » correspondantes ($5.324.578,160 \text{ DT} = 34,724 \text{ DT} * (374/100) * 41.000 \text{ actions}$).
- b-** La société « SIMT » étant détenue à 100% par « Tunisie Leasing », la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent avis ainsi que dans le prospectus de fusion simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

² « Tunisie Leasing » a retenu la comptabilisation des apports de la « SIMT » à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF sous le **n°12-765** du **19 janvier 2012** sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « STB 2011 » de D. 70 000 000, ouvertes au public le 29 décembre 2011, ont été clôturées le 05 janvier 2012.

2012 - AS - 67

— *** —

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2011 »

ATTIJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATTIJARI LEASING 2011 » de D.30 000 000, ouvertes au public le 27 décembre 2011, ont été clôturées le 13 janvier 2012.

2012 - AS - 68

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 JANVIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,275%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,408%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,487%	1 002,666
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,547%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,685%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,858%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012	4,100%		
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,111%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,127%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,142%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,153%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,172%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,188%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,199%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,273%	1 007,616
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,561%	1 024,301
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,809%	1 054,710
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,925%	1 074,196
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,214%	1 048,630
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,543%		981,997
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,623%	986,380
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,736%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,881%	1 038,915
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,123%		966,115
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,131%	964,184
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,196%	1 051,702
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		953,870

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,782	139,793	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,270	12,271	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,256	1,257	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		33,855	33,954	
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		46,265	46,374	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08		161,841	162,862	
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08		553,356	562,190	
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		132,650	133,239	
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		126,190	126,305	
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		115,695	116,139	
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		113,779	114,121	
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		94,632	94,074	
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		152,627	149,663	
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		98,790	99,411	
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		102,658	103,251	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07		1 288,506	1 291,322	
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04		2 229,791	2 234,339	
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10		106,792	107,295	
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		110,906	110,023	
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08		121,415	121,290	
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08		1 186,909	1 186,540	
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		124,072	125,753	
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		14,796	14,893	
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09		5 792,770	5 829,887	
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08		6 641,348	6 670,981	
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,217	2,207	
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		1,845	1,845	
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,131	1,138	
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	107,964
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,740
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,617
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,393
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,690
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,483
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,085
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,197
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,396
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,826
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,840
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,503
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,163
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,909
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,142
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,042
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,031
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,524
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,707
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,563

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,002	104,011
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,840	102,851
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,520	104,529
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,912	104,920
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,274	102,283
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,539	10,540
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	103,910	103,919
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	102,957	102,969
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,809	101,892
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,906	74,795
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,535	148,377
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 468,198	1 467,897
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,912	113,983
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,287	115,371
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	90,835	90,802
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,443	16,430
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	273,843	274,097
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,724	45,772
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 374,051	2 375,953
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,299	80,192
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,416	58,391
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,748	101,649
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	112,207	112,014
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	104,433	104,076
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,741	11,732
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,657	12,637
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,840	16,810
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,835	16,787
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,107	12,096
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,234	10,238
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,181	10,180
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,192	10,193
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,182	125,135
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,880	123,748
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,226	10,224
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,871	115,715
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,901	19,875
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,803	99,429
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,799	100,349
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,869	99,890
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,421	99,259
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	107,555	107,458
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,678	141,649
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,835	10,920
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	114,981	115,667
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,670	115,889
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	102,510	103,164
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,267	101,550
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	181,795	182,390
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,539	163,977
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,391	142,706
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 895,023	9 939,265
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	194,858	195,004
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,156	135,961
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 507,301	1 508,287
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	104,797	105,040
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,251	97,870
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,259	114,916
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 074,064	10 075,641

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV SECURITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31-12-2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2011, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Tunis, le 27 janvier 2012

SICAV SECURITY
BILAN ARRETE au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

			31/12/2011	31/12/2010
ACTIF				
AC1 -	Portefeuille titres		852 293	950 165
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	178 828	306 324
	Obligations et valeurs assimilées	3.2	673 465	643 841
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		216 971	308 208
	Placements monétaires	3.4	180 438	301 210
	Disponibilités		36 533	6 998
AC4 -	Autres actifs		564	0
Total Actif			1 069 828	1 258 373
PASSIF				
PA1 -	Opérateurs créditeurs		1 067	1 335
PA2 -	Autres créditeurs divers		311	326
Total Passif			1 378	1 661
ACTIF NET				
CP1 -	Capital	3.6	1 043 212	1 228 167
CP2 -	Sommes distribuables		25 238	28 546
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		50	56
	Sommes distribuables de l'exercice		25 188	28 490
Actif Net			1 068 450	1 256 713
Total Passif et Actif Net			1 069 828	1 258 373

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2011 au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31-12-10
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.3	7 438	33 742	7 504	40 944
	Dividendes		-	5 376	-	13 534
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 438	28 366	7 504	27 410
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.5	1 245	7 115	3 028	9 860
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			8 683	40 857	10 532	50 804
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.7	(3 202)	(13 053)	(4 158)	(16 936)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS			5 481	27 804	6 374	33 868
CH2 -	Autres charges	3.8	(389)	(1 358)	(673)	(2 029)
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 092	26 446	5 701	31 838
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		(5 082)	(1 258)	(5 442)	(3 349)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			10	25 188	259	28 490
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 082	1 258	5 442	3 349
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(32 856)	(77 753)	(184 457)	(125 207)
	Frais de négociation		(254)	(428)	(845)	(1 367)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		47 863	68 741	135 465	218 915
RESULTAT NET DE LA PERIODE			19 845	17 006	(44 135)	124 180

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-10-2011 au 31-12-2011

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le le 31-12-10
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	19 845	17 006	(44 135)	124 181
Résultat d'exploitation	5 092	26 446	5 701	31 838
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(32 856)	(77 753)	(184 457)	(125 207)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	47 863	68 741	135 465	218 915
Frais de négociation de titres	(254)	(428)	(845)	(1 367)
AN2 - Distribution de dividendes	-	(23 163)	-	(29 145)
AN3 - Transactions sur le capital	(257 948)	(182 106)	(268 731)	(56 379)
a / Souscriptions	34 574	771 490	79 960	1 766 826
Capital	34 261	777 960	73 126	1 672 362
Régularisation des sommes non distribuables	(442)	(19 734)	5 114	63 854
Régularisation des sommes distribuables	755	13 264	1 720	30 609
b / Rachats	(292 522)	(953 596)	(348 692)	(1 823 205)
Capital	(292 950)	(951 068)	(317 679)	(1 707 938)
Régularisation des sommes non distribuables	6 277	17 328	(23 837)	(81 555)
Régularisation des sommes distribuables	(5 849)	(19 856)	(7 175)	(33 713)
Variation de l'actif net	(238 103)	(188 263)	(312 867)	38 656
AN4 - Actif net				
Début de période	1 306 553	1 256 713	1 569 579	1 218 057
Fin de période	1 068 450	1 068 450	1 256 713	1 256 713
AN5 - Nombre d'actions				
Début de période	81 215	75 970	92 076	78 313
Fin de période	65 223	65 223	75 970	75 970
Valeur liquidative	16,381	16,381	16,542	16,542
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	7,23%	1,29%	-11,75%	8,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2011

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2011 un montant de 178 828 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Premier marché	7 975	51 364	136 004	12,73%
Banque de Tunisie	2 300	5 521	24 626	2,30%
ENNAKL	2 000	21 400	19 176	1,79%
Magasin Général	175	6 181	23 706	2,22%
Monoprix	1 500	6 111	42 474	3,98%
SFBT	2 000	12 151	26 022	2,44%
Titres OPCVM	411	42 911	42 824	4,01%
CAP OBLIG SICAV	411	42 911	42 824	4,01%
Total	8 386	94 275	178 828	16,74%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2011 un montant de 673 465 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Emprunts des sociétés :	7 900	563 000	574 047	53,73%
AIL 2008	1 000	40 000	40 529	3,79%
ATL 2009/3	600	36 000	36 008	3,37%
ATL 2006/1	500	20 000	20 568	1,93%
Attijari Leasing 2009	1 000	100 000	104 110	9,74%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	60 007	5,62%
CIL 2008/1	500	20 000	20 355	1,91%
CIL 2010/1	1 000	80 000	81 423	7,62%
HL 2010/1	1 300	104 000	106 351	9,95%
TL 2007-1	400	8 000	8 006	0,75%
UIB 2009/1	500	45 000	45 967	4,30%
UIB 2011/1	500	50 000	50 722	4,75%
Emprunts d'état :	100	95 850	99 418	9,30%
BTA 5,5% MARS 2011	100	95 850	99 418	9,30%
Total	8 000	658 850	673 465	63,03%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 7 438 TND pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2011 au 31-12-2011	Exercice clos le 31-12-2011	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des actions (dividendes)	0	5 376	0	13 534
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 438	28 366	7 504	27 410
Total	7 438	33 742	7 504	40 944

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2011 à 180 438 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Placement à terme	180	180 000	180 438	16,89%
Total	180	180 000	180 438	16,89%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 245 TND pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du quatrième trimestre 2011 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2011 au 31-12-2011	Exercice clos le 31-12-2011	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des autres placements	1 245	7 115	3 028	9 860
Total	1 245	7 115	3 028	9 860

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -238 103 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-238 101
Variation de la part Revenu	-2
Variation de l'Actif Net	-238 103

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01-10-2011

Montant:	1 313 748
Nombre de titres:	81 215
Nombre d'actionnaires :	71

Souscriptions réalisées

Montant:	34 261
Nombre de titres émis:	2 118
Nombre d'actionnaires nouveaux :	3

Rachats effectués

Montant:	-292 950
Nombre de titres rachetés:	18 110
Nombre d'actionnaires sortant:	2 *

Capital au 31-12-2011

Montant:	1 055 058
Nombre de titres:	65 223
Nombre d'actionnaires :	72

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2011. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2011 au 31-12-2011).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 055 058
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-77 753
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	68 741
Frais de négociation	-428
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-2 406
Capital au 31-12-2011	1 043 212

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 est de 3 202 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

**SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.**

En notre qualité de commissaire aux comptes d'AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

En outre nous formulons les observations suivantes :

- Comme il ressort des états financiers, l'actif d'AXIS TRESORERIE SICAV a été employé en des liquidités et quasi-liquidités à un taux de 19,17%. Ce taux d'emploi est en dessous de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des SICAV.
- Par ailleurs, l'actif d'AXIS TRESORERIE SICAV est employé, en des obligations émises par l'UIB à hauteur de 10,18%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.
- Enfin, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011, l'actif d'AXIS TRESORERIE SICAV a été employé en des titres émis par des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières à des taux se situant au dessus de la limite de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Sociétés d'Investissement à Capital Variable. Cette situation a été régularisée le 31 décembre 2011.

En dehors de ces observations, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2011, tels qu'annexés au présent avis.

**Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE AU 31-12-2011
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
AC1- Portefeuille-titres	3.1	28 918 365	26 840 764
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 327 036	841 552
Obligations et valeurs assimilées		27 591 329	25 999 212
AC2- Placements monétaires et disponibilités		6 842 848	8 277 593
Placements monétaires	3.3	5 614 891	7 034 249
Disponibilités		1 227 957	1 243 344
AC4- Autres actifs		3 132	28 596
TOTAL ACTIF		35 764 345	35 146 953
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs		34 900	40 365
PA2- Autres créditeurs divers		39 513	38 313
TOTAL PASSIF		74 413	78 678
ACTIF NET			
CP1- Capital	3.5	34 429 612	33 987 482
CP2- Sommes distribuables		1 260 320	1 080 793
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		257	191
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 260 063	1 080 602
ACTIF NET		35 689 932	35 068 275
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		35 764 345	35 146 953

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2011 au 31-12-2011
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31/12/2011	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31/12/2010
PR1- Revenus du portefeuille-titres		347 240	1 864 805	306 066	1 409 437
Dividendes		-	539 729	-	223 144
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.2	347 240	1 325 076	306 066	1 186 293
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	44 839	207 938	112 885	365 990
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		392 079	2 072 743	418 951	1 775 427
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-95 031	-408 228	-106 907	-400 527
REVENU NET DES PLACEMENTS		297 048	1 664 515	312 044	1 374 900
CH-2 Autres charges	3.7	-15 555	-62 300	-18 081	-72 769
RESULTAT D'EXPLOITATION		281 493	1 602 215	293 963	1 302 131
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-196 360	-342 152	-149 414	-221 529
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		85 133	1 260 063	144 549	1 080 602
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		196 360	342 152	149 414	221 529
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-20 045	-28 984	7 159	12 968
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		49 404	-151 133	85 368	305 538
Frais de négociation		-	-	-181	-181
RESULTAT NET DE LA PERIODE		310 852	1 422 098	386 309	1 620 456

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2011 au 31-12-2011
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31/12/2011	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	310 852	1 422 098	386 309	1 620 456
Résultat d'exploitation	281 493	1 602 215	293 963	1 302 131
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-20 045	-28 984	7 159	12 968
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	49 404	-151 133	85 368	305 538
Frais de négociation	-	-	-181	-181
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-1 470 421	-	-1 693 549
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-5 606 328	669 980	-3 320 051	383 918
a / Souscriptions	23 400 995	123 358 725	48 994 180	211 352 880
Capital	22 779 111	119 952 804	47 437 702	205 068 951
Régularisation des sommes non distribuables	-93 183	-287 985	239 130	42 572
Régularisation des sommes distribuables	715 067	3 693 906	1 317 348	6 241 357
b / Rachats	-29 007 323	-122 688 745	-52 314 231	-210 968 962
Capital	-28 207 149	-119 382 360	-50 570 682	-204 764 908
Régularisation des sommes non distribuables	111 294	339 788	-276 769	-144 945
Régularisation des sommes distribuables	-911 468	-3 646 173	-1 466 780	-6 059 109
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 295 476	621 657	-2 933 742	310 825
ACTIF NET				
en début de période	40 985 408	35 068 275	38 002 018	34 757 452
en fin de période	35 689 932	35 689 932	35 068 275	35 068 275
NOMBRE D'ACTIONS				
en début de période	385 109	327 337	357 704	324 390
en fin de période	332 831	332 831	327 337	327 337
VALEUR LIQUIDATIVE	107,231	107,231	107,132	107,132
TAUX DE RENDEMENT	3,00%	3,17%	3,33%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-11

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-11 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-12-11 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en bons de trésor sont évalués à leur coût. Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-11 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 28 918 365 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/11	% de l'actif net
TITRES OPCVM	52 984	1 264 665	1 327 036	3,72%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	102 703	0,29%
SALAMETT CAP	45 600	500 004	558 281	1,56%
GO SICAV	2 301	237 049	235 986	0,66%
SANADETT SICAV	3 993	427 439	430 066	1,21%
Obligations et valeurs assimilées	200 650	26 520 890	27 591 329	77,31%
Emprunts d'Etat	9 750	10 185 700	10 438 625	29,25%
BTA_8.25_07/2014	1 700	1 880 880	1 904 220	5,34%
BTA_7.00_02/2015	1 050	1 130 220	1 171 547	3,28%
BTA_6.75_07/2017	1 900	2 014 440	2 053 788	5,75%
BTA_5.5_03/2019	2 500	2 560 000	2 645 277	7,41%
BTA_6.9_05/2022	1 000	1 050 400	1 083 903	3,04%
BTA_5.6_08/2022	1 600	1 549 760	1 579 890	4,43%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	3 370 553	9,44%
BTZC_OCTOBRE_2016	4 700	2 867 500	3 370 553	9,44%
Emprunts de sociétés	186 200	13 467 690	13 782 151	38,62%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	1 000 000	1 012 934	2,84%
AB_10A_29/01	1 000	60 000	62 289	0,17%
AB_20A_21/05	3 000	255 000	263 779	0,74%
AB09/B_15A_30/09	5 000	433 300	437 715	1,23%

AB2010_15A_31/08	7 000	653 310	662 115	1,86%
ATB_10A_25/05	2 000	120 000	122 848	0,34%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	1 000 000	1 024 270	2,87%
ATL06/1_7A_15/06	11 200	448 000	460 730	1,29%
ATL07/1_5A_31/08	5 000	100 000	101 748	0,29%
ATL08/1_5A_30/05	1 000	40 000	41 228	0,12%
ATL09/1_5A_05/05	5 000	300 000	308 692	0,86%
ATL09/3_5A_30/12	3 000	180 000	180 040	0,50%
ATL10/1_5A_09/08	3 000	240 000	243 737	0,68%
ATLSG09_5A_25/01	10 000	1 000 000	1 041 107	2,92%
BH09/B_15A_31/12	5 000	500 000	500 058	1,40%
BTE2009_10A_15/09	5 000	400 000	404 957	1,13%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	100 000	103 446	0,29%
CIL05/2_7A_14/10	11 000	220 000	222 659	0,62%
CIL07/2_5A_22/02	5 000	200 000	208 918	0,59%
HL08/1_5A_12/05	3 000	120 000	124 235	0,35%
MOURADIO5/1_7A_23/06_AB	2 000	80 000	82 182	0,23%
MOURADIO5/1_7A_23/06_BS	2 000	80 000	82 182	0,23%
STB08/2_16A_18/02	10 000	875 000	914 516	2,56%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	250 000	256 441	0,72%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	500 000	504 162	1,41%
TL07/1_5A_28/10	5 000	200 000	209 631	0,59%
UF08_5A_14/03	7 000	280 000	291 656	0,82%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	200 000	207 491	0,58%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	3 293 080	3 359 589	9,41%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	270 000	275 800	0,77%
UTL05/1_7A_30/09	3 500	70 000	70 996	0,20%
TOTAL	253 634	27 785 555	28 918 365	81,03%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Période du 01-01-11 au 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Période du 01-01-10 au 31-12-10
Revenus des actions	-	539 729	-	223 143
Revenus des BTA	149 424	528 533	103 746	379 829
Revenus des BTZ	43 287	167 832	40 689	157 759
Revenus des obligations de sociétés	154 529	628 711	161 631	648 706
Total	347 240	1 864 805	306 066	1 409 437

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-11 à 5 614 891 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie et de dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/11	% actif net
Billets de Trésorerie	1 560 830	1 599 001	4,48%
SERV_500_6,70%_01062011	474 491	489 406	1,37%
STEQ_500_6,7_190J_12072011	486 339	498 778	1,40%
SERV_600_6.65_6M_1	600 000	610 817	1,71%
Dépôt à terme	4 000 000	4 015 890	11,25%
ABC_500_04032010	500 000	501 148	1,40%
ATB_1000_3.24_91J_07102011	1 000 000	1 006 192	2,82%
ATB_2500_3.42_91J_17112011	2 500 000	2 508 550	7,03%
TOTAL	5 560 830	5 614 891	15,73%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Période du 01-01-11 au 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Période du 01-01-10 au 31-12-10
Revenus des billets de trésorerie	21 184	111 077	63 179	206 022
Revenus des BTC	-	-	2 135	14 353
Revenus des autres placements monétaires	18 929	57 103	40 047	130 396
Revenus compte courant rémunéré	4 726	39 758	7 524	15 219
Total	44 839	207 938	112 885	365 990

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à – 5 295 476 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	-5 380 568
Variation de la part Revenu	85 092
Variation de l'Actif Net	-5 295 476

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2011

Montant:	39 985 964
Nombre de titres :	385 109
Nombre d'actionnaires :	630

Souscriptions réalisées

Montant:	22 779 111
Nombre de titres émis :	219 388
Nombre d'actionnaires nouveaux :	80

Rachats effectués

Montant:	28 207 149
Nombre de titres rachetés :	271 666
Nombre d'actionnaires sortants :	84

Capital au 31-12-2011

Montant:	34 557 926 (*)
Nombre de titres :	332 831
Nombre d'actionnaires :	626

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2011 au 31/12/2011).

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	34 557 926
Variation des + ou- values potentielles	-28 984
Plus values réalisés sur cession de titres	-151 133
Régularisation des SND	51 803
Capital au 31/12/2011	34 429 612

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du quatrième trimestre 2011 s'élève à 95 031 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Rémunération du gestionnaire	93 546
Rémunération du dépositaire	1 485
Total	95 031

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Montant
Rémunération du CAC	1 939
Redevance CMF	10 395
TCL	943
Frais de publicité	1 397
Charges diverses	881
Total	15 555

GENERALE OBLIG – SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :17.269.356, un actif net D : 17.228.659, et un bénéfice de la période de D : 138.267.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	12 622 819.781	11 605 713.955
Obligations et valeurs assimilées		11 739 910.598	10 933 213.962
Titres des Organismes de Placement Collectif		882 909.183	672 499.993
Placements monétaires et disponibilités		4 642 398.956	2 730 963.385
Placements monétaires	6	3 891 650.875	2 284 342.730
Disponibilités		750 748.081	446 620.655
Créances d'exploitation		4 137.272	2 994.852
TOTAL ACTIF		17 269 356.009	14 339 672.192
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	26 934.096	28 725.663
Autres créditeurs divers	9	13 763.336	14 968.189
TOTAL PASSIF		40 697.432	43 693.852
ACTIF NET			
Capital	12	16 499 165.611	13 649 550.430
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		109 909.279	90 104.075
Sommes distribuables de l'exercice en cours		619 583.687	556 323.835
ACTIF NET		17 228 658.577	14 295 978.340
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 269 356.009	14 339 672.192

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2011 au 31/12/2011</i>	<i>du 01/01/2011 au 31/12/2011</i>	<i>du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/01/2010 au 31/12/2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	129 249.115	590 517.872	127 254.958	633 364.606
Revenus des obligations et valeurs assimilées		129 126.184	529 782.147	125 950.165	463 098.878
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		122.931	60 735.725	1 304.793	170 265.728
Revenus des placements monétaires	7	21 663.157	86 007.268	40 691.663	191 825.655
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		150 912.272	676 525.140	167 946.621	825 190.261
			-18%		
Charges de gestion des placements	10	(25 168.945)	(95 829.352)	(26 960.512)	(107 574.402)
REVENU NET DES PLACEMENTS		125 743.327	580 695.788	140 986.109	717 615.859
Autres charges	11	(2 017.318)	(8 095.208)	(2 057.859)	(8 083.139)
Autres produits		-	96.708	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		123 726.009	572 697.288	138 928.250	709 532.720
Régularisation du résultat d'exploitation		35 805.590	46 886.399	(62 456.192)	(153 208.885)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		159 531.599	619 583.687	76 472.058	556 323.835
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(35 805.590)	(46 886.399)	62 456.192	153 208.885
Plus ou moins values réalisées sur cession titres		6 870.774	(7 006.894)	22 536.367	(49 862.626)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		7 669.826	(2 562.775)	4 244.267	(6 592.533)
RESULTAT DE LA PERIODE		138 266.609	563 127.619	165 708.884	653 077.561

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/10/2011 au 31/12/2011</i>	<i>du 01/01/2011 au 31/12/2011</i>	<i>du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/01/2010 au 31/12/2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	138 266.609	563 127.619	165 708.884	653 077.561
Résultat d'exploitation	123 726.009	572 697.288	138 928.250	709 532.720
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7 669.826	(2 562.775)	4 244.267	(6 592.533)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 870.774	(7 006.894)	22 536.367	(49 862.626)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(631 832.000)	-	(774 654.000)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 086 875.381	3 001 384.618	(1 177 018.778)	3 074 837.551
Souscriptions				
- Capital	3 123 208.341	15 427 444.304	12 136 013.822	51 746 874.477
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 690.658)	(8 427.432)	(43 503.002)	(131 331.547)
- Régularisation des sommes distribuables	127 963.568	662 832.751	512 826.860	2 253 754.121
Rachats				
- Capital	(2 078 207.734)	(12 570 080.658)	(13 241 912.047)	(48 884 839.427)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 801.844	10 248.636	42 121.004	154 169.968
- Régularisation des sommes distribuables	(85 199.980)	(520 632.983)	(582 565.415)	(2 063 790.041)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 225 141.990	2 932 680.237	(1 011 309.894)	2 953 261.112
ACTIF NET				
En début de période	16 003 516.587	14 295 978.340	15 307 288.234	11 342 717.228
En fin de période	17 228 658.577	17 228 658.577	14 295 978.340	14 295 978.340
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	157,327	138,886	150,111	109,836
En fin de période	167,960	167,960	138,886	138,886
VALEUR LIQUIDATIVE	102.576	102.576	102.933	102.933
TAUX DE RENDEMENT	0.84%	3.54%	0.94%	3.64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 Décembre 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV**16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis****Note 4: Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 12.622.819,781 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 497 743.000	11 739 910.598	68.14%
Obligations des sociétés		8 352 593.000	8 529 092.411	49.51%
EO AIL 2009/1	2 000	120 000.000	125 333.917	0.73%
EO AIL 2011/1	1 000	100 000.000	103 116.940	0.60%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	180 000.000	186 864.386	1.08%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	259 980.000	262 860.238	1.53%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	259 980.000	262 629.290	1.52%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+ 0,85%)	3 000	279 990.000	283 763.585	1.65%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	420 000.000	432 503.818	2.51%
EO ATL 2006/1	3 000	120 000.000	123 409.836	0.72%
EO ATL 2008/1	2 000	80 000.000	82 455.082	0.48%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	2 000	160 000.000	162 491.401	0.94%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	5 000	400 000.000	406 228.502	2.36%
EO ATL 2010-2 (TMM+ 1%)	5 000	500 000.000	500 112.853	2.90%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	208 221.369	1.21%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+ 1%)	2 000	200 000.000	207 717.624	1.21%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1(TMM+ 1%)	5 000	400 000.000	404 875.226	2.35%
E.SUB BH 2007/1	1 500	90 000.000	90 263.754	0.52%
EO BTK 2009	1 000	93 323.000	96 460.048	0.56%
EO CIL 2007/2	3 150	126 000.000	131 618.565	0.76%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	422 310.137	2.45%
EO CIL 2009/1	2 000	120 000.000	122 380.328	0.71%
EO CIL 2011/1	2 000	200 000.000	207 715.069	1.21%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	100 000.000	103 445.830	0.60%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	200 000.000	206 891.660	1.20%
EO HL 2008/1	3 000	120 000.000	124 235.017	0.72%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	120 000.000	122 217.050	0.71%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	180 000.000	183 275.257	1.06%
EO HL 2009/2	5 000	300 000.000	303 534.426	1.76%
EO HL 2010/2	2 000	160 000.000	160 686.164	0.93%
EO PANOBOIS 2007	500	40 000.000	41 511.694	0.24%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	180 000.000	182 087.111	1.06%
EO TL 2007/1	4 000	160 000.000	167 704.548	0.97%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	160 000.000	160 845.902	0.93%
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	240 000.000	241 159.790	1.40%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	200 000.000	205 153.006	1.19%
EO TL 2011/1 (TMM+0,9%)	2 000	200 000.000	204 537.334	1.19%
EO TL 2011/2	1 000	100 000.000	100 832.350	0.59%
EO TL 2011/3	2 000	200 000.000	200 000.000	1.16%
EO UIB 2009/1	2 000	173 320.000	176 820.496	1.03%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	250 000.000	254 406.558	1.48%
EO UIB 2011/2	4 000	400 000.000	400 827.616	2.33%
UNIFACTOR 2008	2 000	80 000.000	83 330.274	0.48%
EO UTL 2004	2 000	40 000.000	41 689.180	0.24%
EO UTL 2005/1	2 000	40 000.000	40 569.180	0.24%
Bons du trésor assimilables		3 145 150.000	3 210 818.187	18.64%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400.000	208 026.647	1.21%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950.000	103 977.215	0.60%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	494 481.644	2.87%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	494 231.644	2.87%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	103 095.956	0.60%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	422 485.260	2.45%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	158 433.499	0.92%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	316 944.163	1.84%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	510 807.722	2.96%
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920.000	398 334.437	2.31%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		875 212.009	882 909.183	5.12%
Titres des OPCVM		774 190.509	781 420.060	4.54%
FINA O SICAV	1 500	157 336.374	155 836.500	0.90%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162.316	107 789.500	0.63%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	110 860.310	0.64%
SANADET SICAV	3 250	348 188.100	350 041.250	2.03%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	30 607.500	0.18%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 285.000	0.15%
Fonds commun de créances		101 021.500	101 489.123	0.59%
FCC BIAT P1	100	1 021.500	1 025.389	0.01%
FCC BIAT P2	100	100 000.000	100 463.734	0.58%
TOTAL		12 372 955.009	12 622 819.781	73.27%
Pourcentage par rapport à l'Actif				73.09%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 129.249,115 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011, contre D : 127.254,958 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	87 637.965	88 696.664
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	41 488.219	37 253.501
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	122.931	1 304.793
TOTAL	129 249.115	127 254.958

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 3.891.650,875 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Billets de trésorerie	2,700,000	2,688,965.122	2,692,217.923	15.63%
TUNISIE FACTORING au 09/01/2012 à 4,75%	1 200 000	1 198 735.002	1 198 987.999	6.96%
C.I.L au 23/02/2012 à 4,5%	500 000	495 550.062	497 379.479	2.89%
UNIFACTOR au 09/02/2012 à 4,82%	1 000 000	994 680.058	995 850.445	5.78%
Dépôt à vue	1 200 000	1 199 291.190	1 199 432.952	6.96%
PENSION ATB au 09/01/2012 à 2,66%	1 200 000	1 199 291.190	1 199 432.952	6.96%
TOTAL	3 900 000	3 888 256.312	3 891 650.875	22.59%
Pourcentage par rapport à l'Actif				22.54%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011 à D : 21.663,157, contre D : 40.691,663 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Intérêts des billets de trésorerie	16 069.492	35 739.458
Intérêts des dépôts à vue	5 393.702	4 952.205
Intérêts des certificats de dépôts	199.963	-
TOTAL	21 663.157	40 691.663

GO SICAV
 16, Avenue Jean Jaurès
 1001 - Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à D : 26.934,096 contre D : 28.725,663 au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du dépositaire	2 360.000	2 360.000
Rémunération du gestionnaire	24 574.096	26 365.663
Total	<u>26 934.096</u>	<u>28 725.663</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à D : 13.763,336 contre D : 14.968,189 au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	7 055.391	7 159.860
Autres	6 707.945	7 808.329
Total	<u>13 763.336</u>	<u>14 968.189</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 25.168,945 contre D : 26.960,512 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Commission de gestion de la CGI	24 574.096	26 365.663
Rémunération du dépositaire	594.849	594.849
Total	<u>25 168.945</u>	<u>26 960.512</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 2.017,318 contre D : 2.057,859 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Honoraires commissaire aux comptes	2 016.438	2 016.438
Autres	0.880	41.421
	<u>2 017.318</u>	<u>2 057.859</u>

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2010

Montant	13 649 550.430
Nombre de titres	138 886
Nombre d'actionnaires	309

Souscriptions réalisées

Montant	15 427 444.304
Nombre de titres émis	156 976
Nombre d'actionnaires nouveaux	142

Rachats effectués

Montant	(12 570 080.658)
Nombre de titres rachetés	(127 902)
Nombre d'actionnaires sortants	(172)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	1 821.204
Plus ou moins values réalisées sur titres	(7 006.894)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(2 562.775)

Capital au 31-12-2011

Montant	16 499 165.611
Nombre de titres	167 960
Nombre d'actionnaires	279

SICAV L'EPARGNANT**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 506.807.037, un actif net de D : 506.368.093 et un bénéfice de la période de D : 4.540.387.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Le commissaire aux comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	372 139 809	371 499 478
Obligations et valeurs assimilées		354 841 028	353 333 651
Titres OPC		17 298 781	18 165 827
Placements monétaires et disponibilités		133 920 091	112 333 587
Placements monétaires	5	132 835 935	111 975 131
Disponibilités		1 084 156	358 456
Créances d'exploitation	9	747 137	3 769
TOTAL ACTIF		506 807 037	483 836 834
 PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	438 944	476 782
TOTAL PASSIF		438 944	476 782
 ACTIF NET			
Capital	11	486 957 459	464 715 929
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		2 511	2 592
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 408 123	18 641 531
ACTIF NET		506 368 093	483 360 052
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		506 807 037	483 836 834

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

		<i>Note</i>	<i>Période du 01/10</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Période du 01/10</i>	<i>Période du 01/01</i>
			<i>au 31/12/2011</i>	<i>au 31/12/2011</i>	<i>au 31/12/2010</i>	<i>au 31/12/2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	6		4 268 585	17 849 137	4 288 919	16 738 810
Revenus des obligations et valeurs assimilées			4 251 279	17 104 382	4 257 642	16 169 495
Revenus des titres OPC			17 306	744 755	31 277	569 315
Revenus des placements monétaires	7		1 069 723	4 782 054	1 493 792	5 051 679
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			5 338 308	22 631 191	5 782 711	21 790 489
Charges de gestion des placements	10		(748 586)	(2 944 315)	(766 102)	(2 822 796)
REVENU NET DES PLACEMENTS			4 589 722	19 686 876	5 016 609	18 967 693
Autres produits			-	11 772	-	-
Autres charges			(26)	(32)	(26)	(26)
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 589 696	19 698 616	5 016 583	18 967 667
Régularisation du résultat d'exploitation			(374 891)	(290 493)	(2 033 916)	(326 136)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			4 214 805	19 408 123	2 982 667	18 641 531
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			374 891	290 493	2 033 916	326 136
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres			(49 309)	(814 950)	(46 795)	(598 517)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres			-	(16 450)	-	190 131
Frais de négociation			-	-	-	(397)
RESULTAT DE LA PERIODE			4 540 387	18 867 216	4 969 788	18 558 884

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

				<i>Période du 1/10 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 1/10 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 1/01 au 31/12/2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT				4 540 387	18 867 216	4 969 788	18 558 884
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION							
Résultat d'exploitation				4 589 696	19 698 616	5 016 583	18 967 667
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres				(49 309)	(814 950)	(46 795)	(598 517)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres				-	(16 450)	-	190 131
Frais de négociation				-	-	-	(397)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES				-	(19 342 725)	-	(18 671 781)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL				(9 038 501)	23 483 550	(54 520 173)	69 201 451
Souscriptions							
- Capital				68 372 462	298 075 078	82 695 881	469 487 393
- Régularisation des sommes non distribuables				(111 644)	(270 371)	(72 805)	(352 669)
- Régularisation des sommes distribuables				2 379 710	10 188 909	2 880 371	15 662 058
Rachats							
- Capital				(77 051 032)	(275 015 804)	(135 227 659)	(401 860 758)
- Régularisation des sommes non distribuables				126 649	284 027	118 617	313 005
- Régularisation des sommes distribuables				(2 754 646)	(9 778 289)	(4 914 578)	(14 047 578)
VARIATION DE L'ACTIF NET				(4 498 114)	23 008 041	(49 550 385)	69 088 554
ACTIF NET							
En début de période				510 866 207	483 360 052	532 910 437	414 271 498
En fin de période				506 368 093	506 368 093	483 360 052	483 360 052
NOMBRE D'ACTIONS							
En début de période				5 025 200	4 703 944	5 235 169	4 020 073
En fin de période				4 937 354	4 937 354	4 703 944	4 703 944
VALEUR LIQUIDATIVE				102,559	102,559	102,756	102,756
TAUX DE RENDEMENT				0,88%	3,66%	0,95%	3,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 DECEMBRE 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 372.139.809 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		347 037 940	354 841 028	70,08%
Obligation de sociétés		89 832 465	91 697 233	18,11%
AB SUB 2010	30 000	2 799 900	2 837 330	0,56%
AB SUB 2010	20 000	1 866 600	1 891 554	0,37%
AB SUB 2011-1	20 000	2 000 000	2 025 600	0,40%
AMEN BANK 2006	10 000	600 000	622 813	0,12%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 733 200	1 752 195	0,35%
AMENBANK A 2008	15 000	1 199 985	1 238 175	0,24%
AMENBANK B 2008	25 000	2 125 000	2 197 831	0,43%
AMENBANK2009 B	30 000	2 599 800	2 626 010	0,52%
AIL 2007	10 000	200 000	200 422	0,04%
AIL 2008	10 000	400 000	405 228	0,08%
AIL 2009-1	7 000	420 000	438 609	0,09%
AIL 2011-1	10 000	1 000 000	1 031 045	0,20%
ATB 2007/1 D	50 000	4 200 000	4 324 472	0,85%
ATB SUB2009 A2	40 000	4 000 000	4 096 649	0,81%
ATBSUB2009 B1	10 000	1 000 000	1 028 033	0,20%
ATL 2006/1	20 000	800 000	822 619	0,16%
ATL 2008	25 000	1 000 000	1 030 546	0,20%
ATL 2008	5 000	200 000	206 109	0,04%
ATL 2010-1	20 000	1 600 000	1 624 742	0,32%
ATL 2010-1	5 000	400 000	406 186	0,08%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000	2 000 226	0,40%
ATL2008SUB	5 000	500 000	510 022	0,10%
BH 2007	50 000	3 000 000	3 008 440	0,59%
BH 2009 A	20 000	2 000 000	2 000 000	0,39%
BNA 2009 SUB	28 000	2 426 480	2 503 236	0,49%
BTE 2009	49 000	3 920 000	3 968 132	0,78%
BTE 2010 A	20 000	1 800 000	1 820 090	0,36%
BTE 2011 B	10 000	1 000 000	1 000 685	0,20%
BTK 2009 C	10 000	933 300	964 570	0,19%
CHO 2009	6 000	600 000	602 844	0,12%
CHOCOMPANY 2009	3 000	300 000	300 000	0,06%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 055 616	0,21%
CIL 2008/1	10 000	400 000	407 047	0,08%
CIL 2009/1 F	8 000	480 000	489 465	0,10%
CIL 2009/2	15 000	900 000	911 315	0,18%
CIL 2009/3	10 000	800 000	830 930	0,16%
CIL 2010/1	10 000	800 000	813 230	0,16%
CIL 2010/2 F	10 000	800 000	805 451	0,16%
CIL V 2010/2	10 000	800 000	804 983	0,16%
CIL2009/1 V	12 000	720 000	733 326	0,14%
CIL2011/1	20 000	2 000 000	2 068 701	0,41%
EL WIFACK 2010	14 000	1 400 000	1 453 790	0,29%
HL 2008/1	10 000	400 000	414 056	0,08%
HL F 2010/1	5 500	440 000	449 897	0,09%
HL F 2010/2	5 000	400 000	401 668	0,08%
HL V 2010/1	7 500	600 000	612 629	0,12%
HL V 2010/2	10 000	800 000	803 022	0,16%
STB 2008/2	50 000	4 375 000	4 571 959	0,90%
STB 2008/2	20 000	1 780 800	1 857 676	0,37%
STM 2007 B	10 000	600 000	608 610	0,12%
STM 2007 C	4 000	240 000	243 444	0,05%
TL 2007-2	4 000	160 000	167 682	0,03%
TL F 2010-2	10 000	800 000	804 136	0,16%
TL SUB 2009	5 000	300 000	303 594	0,06%
TL V 2010-2	10 000	800 000	803 780	0,16%
TL SUB 2010	20 000	2 000 000	2 070 596	0,41%

TL F 2011-1	7 500	750 000	769 229	0,15%
TL V 2011-1	7 500	750 000	766 932	0,15%
TL 2011-2	10 000	1 000 000	1 008 193	0,20%
SIHM 2008 A	3 000	240 000	243 693	0,05%
SIHM 2008 C	5 000	400 000	406 155	0,08%
SIHM 2008 D	2 000	160 000	162 462	0,03%
UIB 2009-1 A	40 000	3 200 000	3 261 325	0,64%
UIB 2009-1 B	40 000	3 466 400	3 535 993	0,70%
UIB 2009-1 C	20 000	1 800 000	1 838 437	0,36%
UIB 2011-1 A	20 000	2 000 000	2 028 665	0,40%
UIB 2011-1 B	20 000	2 000 000	2 034 977	0,40%
UIB 2011-2	10 000	1 000 000	1 001 940	0,20%
MEUBLATEX C 2010	1 000	100 000	102 939	0,02%
MOURADI 2005	5 000	200 000	205 427	0,04%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	166 024	0,03%
UTL 2004	9 300	186 000	193 826	0,04%
Bons du trésor assimilables		257 205 475	263 143 795	51,97%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	42 683 307	8,43%
BTA 05/2022	33 983	35 150 015	36 153 495	7,14%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 862 744	3,33%
BTA 03/2019	36 000	37 177 300	38 164 597	7,54%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	26 580 852	5,25%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	53 403 627	10,55%
BTA 03/2012	21 500	21 613 318	22 337 572	4,41%
BTA 03/2016	16 000	16 198 220	16 650 526	3,29%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 237 359	1,23%
BTA 08/2022	4 000	4 000 000	4 069 716	0,80%
Titres des Organismes de Placement Collectif		17 273 623	17 298 781	3,42%
Titres des OPCVM		17 078 662	17 102 891	3,38%
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	473 130	0,09%
GENERAL OBLIG	20 000	2 083 386	2 051 160	0,41%
SANADETT SICAV	59 128	6 370 132	6 368 381	1,26%
TUNISO EMIRATE	33 042	3 392 551	3 416 345	0,67%
UNIVERS OBLIG	45 995	4 765 358	4 793 875	0,95%
Fonds commun de créances		194 961	195 890	0,04%
FCC CREDIMO 1	5 000	51 075	51 318	0,01%
FCC CREDIMO 2	1 500	143 886	144 572	0,03%
TOTAL		364 311 563	372 139 809	73,49%

Pourcentage par rapport à l'Actif	73,43%
--	---------------

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 132.835.935 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% actif net
Billets de trésorerie avalisés	-	-	2 969 200	2 984 258	0,59%
BT HL du 17/11/2011 à 5,2%	pour 90 jours	BTL	2 969 200	2 984 258	0,59%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	-		1 982 983	1 983 739	0,39%
BT TL du 27/12/2011 à 4,3%	pour 90 jours		1 982 983	1 983 739	0,39%

Bon du trésor à court terme			52 923 547	53 390 019	10,54%
BTCT du 24/04/2012 acquis le 10/05/2011			2 887 701	2 947 520	0,58%
BTCT du 24/04/2012 acquis le 28/06/2011			1 451 457	1 475 281	0,29%
BTCT du 28/02/2012 acquis le 04/03/2011			2 781 460	2 860 514	0,56%
BTCT du 28/02/2012 acquis le 24/03/2011			2 883 903	2 960 459	0,58%
BTCT du 28/05/2012 acquis le 27/06/2011			284 353	289 027	0,06%
BTCT du 28/05/2012 acquis le 14/06/2011			2 887 701	2 938 454	0,58%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 24/08/2011			3 857 880	3 899 274	0,77%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 26/08/2011			1 929 333	1 949 716	0,39%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 29/08/2011			1 929 922	1 949 833	0,39%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 01/11/2011			4 832 280	4 854 565	0,96%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 12/12/2011			3 885 738	3 891 368	0,77%
BTCT du 22/10/2012 acquis le 02/11/2011			4 832 734	4 854 656	0,96%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 16/12/2011			2 920 904	2 924 297	0,58%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 21/12/2011			4 850 673	4 873 235	0,96%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 22/12/2011			2 922 493	2 924 614	0,58%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 26/12/2011			1 949 035	1 949 884	0,39%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 27/10/2011			4 870 380	4 874 269	0,96%
BTCT du 03/09/2012 acquis le 28/09/2011			965 600	973 053	0,19%
Comptes à terme STB			22 000 000	22 221 773	4,39%
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)			12 000 000	12 000 000	2,37%
Placement au 18/06/2012 (au taux de 4,96%)			10 000 000	10 221 773	2,02%
Bon de caisse			14 000 000	14 774 917	2,92%
Bon de caisse TQB au 15/07/2012 (au taux de 4,95%)			7 000 000	7 411 706	1,46%
Bon de caisse TQB au 17/09/2012 (au taux de 4,93%)			7 000 000	7 363 211	1,45%
Certificats de dépôt			37 460 451	37 481 229	7,40%
Certificat de dépôt STB au 02/01/12 (au taux de 2,66%)			5 992 917	5 998 938	1,18%
Certificat de dépôt STB au 03/01/12 (au taux de 2,66%)			998 820	999 764	0,20%
Certificat de dépôt STB au 09/01/12 (au taux de 2,66%)			13 983 473	13 991 737	2,76%
Certificat de dépôt STB au 10/01/12 (au taux de 2,66%)			7 990 556	7 994 806	1,58%
Certificat de dépôt STB au 01/01/12 (au taux de 2,66%)			499 705	499 941	0,10%
Certificat de dépôt STB au 04/01/12 (au taux de 2,66%)			1 499 114	1 499 557	0,30%
Certificat de dépôt STB au 05/01/12 (au taux de 2,66%)			999 409	999 646	0,20%
Certificat de dépôt STB au 16/01/12 (au taux de 2,66%)			499 410	499 498	0,10%
Certificat de dépôt STB au 08/01/12 (au taux de 2,66%)			4 997 047	4 997 342	0,99%
TOTAL			131 336 181	132 835 935	26,23%

Pourcentage par rapport à l'Actif

26,21%

NOTE 6 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 4.268.585, contre D : 4.288.919 pour la période allant 01/10 au 31/12/2010, se détaillant ainsi :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
<u>Revenus des obligations</u>	<u>964 257</u>	<u>975 574</u>
- Intérêts	964 257	975 574
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>3 287 022</u>	<u>3 282 068</u>
- Intérêts des BTA	3 287 022	3 282 068
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	<u>17 306</u>	<u>31 277</u>
- Dividendes des OPCVM	0	0
- intérêts des parts des FCC	2 175	13 304
- Autres	15 131	17 973
TOTAL	4 268 585	4 288 919

NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 1.069.723, contre D : 1.493.792 pour la période allant 01/10 au 31/12/2010, se détaillant ainsi :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Intérêts des billets de trésorerie	69 098	78 862
Intérêts des comptes à terme	245 199	392 976
Intérêts des BTCT	270 307	223 525
Intérêts des Bons de caisse	110 576	111 421
Intérêts des certificats de dépôts	374 543	687 008
TOTAL	1 069 723	1 493 792

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 438.944, contre D : 476.782 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

Gestionnaire	166 324	175 410
Dépositaire	112 137	93 608
Commission de distribution	160 483	207 764
Total	438 944	476 782

NOTE 9 : CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 747.137, contre D : 3.769 au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Sommes à l'encaissement	740 928	3 769
Autres	6 209	-
Total	747 137	3 769

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 748.586, contre D : 766.102 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	553 302	532 940
Rémunération du dépositaire	97 642	99 927
Commission de distribution	97 642	133 235
Total	748 586	766 102

NOTE 11 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	464 715 929
Nombre de titres	4 703 944
Nombre d'actionnaires	4 721

Souscriptions réalisées

Montant	298 075 078
Nombre de titres émis	3 017 168
Nombre d'actionnaires nouveaux	821

Rachats effectués

Montant	(275 015 804)
Nombre de titres rachetés	(2 783 758)
Nombre d'actionnaires sortants	(961)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(814 950)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	(16 450)
Régularisation des sommes non distribuables	13 656

Capital au 31-12-2011

Montant	486 957 459
Nombre de titres	4 937 354
Nombre d'actionnaires	4 581